

11 210000363 362 OK double

ENQUETE SUR LES MALADIES DU BETAIL DANS LA REGION
DE SELIBABI, MAURITANIE

RAPPORT PRELIMINAIRE

1976

Enquête effectuée conformément à une Convention
passée entre l'USAID de Nouakchott et l'Institut
Sénégalais de Recherches agricoles et se rappor-
tant au projet PIO/T n°682-201-3-505 02

Contrat USAID n° CDO/NKC-76-1

Mission effectuée, du 1er au 12 décembre 1975,
par une équipe du Service de Parasitologie du
Laboratoire national de l'Elevage et de Recher-
ches vétérinaires, Dakar, dirigée par le Docteur
Saydil M. TOURE

Le présent rapport préliminaire ne relate que les observations directes
faites au cours d'une première mission à Sélibabi et les premiers résultats qui
ressortent des analyses de laboratoire. Ces analyses ne sont pas terminées mais
permettent d'ores et déjà de se faire une idée sur les maladies du bétail dans
la région prospectée.

Les enquêtes ont porté principalement sur le périmètre de Sélibabi, com-
pris entre 15° 00 et 15° 20' latitude nord et 12° 00 et 12° 20' longitude ouest,

.. / ..

Les agglomérations visitées sont les suivantes :

- Sélibabi
- Soufi
- Diala
- Zénégué
- Koumba Ndao

Toutefois, concernant plus particulièrement les prospections entomologiques, les limites indiquées ont été dépassées au sud et à l'est pour atteindre la rivière Khara-Khoro et la suivre en plusieurs endroits de son cours.

Les principales données recueillies au cours de cette tournée sont résumées ainsi qu'il suit :

1 - GLOSSINES

Les prospections sur le terrain, faites entre 9 heures et 18 heures, plusieurs jours de suite, et en suivant la plupart des pistes de la région, n'ont pas permis de déceler la présence de glossines. L'absence de glossines n'est pas pour surprendre car les principaux facteurs écologiques dans la région de Sélibabi ne sont pas conformes à ceux qui prévalent dans l'habitat classique des glossines. Ici la végétation est sous forme de savane arbustive où prédominent des épineux (Balanites aegyptiaca et divers Acacia), dispersés à travers des prairies de Graminées. Les associations plus ou moins denses d'arbres à cimes jointives, simulant une forêt claire, sont rares et ne sont rencontrées qu'au niveau de quelques thalwegs. Il n'y a pas de galerie riveraine le long de la rivière Khara-Khoro, ni à sa confluence avec la Falémé au sud de Khabou-Guidimaka, encore moins au nord-est, autour des flaques résiduelles de ce cours d'eau à Bouli et à Mbayédiam. Tout au plus trouve-t-on là quelques rares associations de Mitragyna inermis et de Zizyphus, mais le plus souvent les berges sont dénudées. La végétation ne forme pas écran contre le rayonnement solaire. De plus, l'humidité relative est très basse. Tous ces faits sont des facteurs négatifs dans la biologie des glossines, ce qui justifie leur absence.

Au demeurant aucune mention de glossine n'a jamais été faite, à notre connaissance, concernant cette région qui se trouve nettement au nord de la limite classiquement admise. La date de notre enquête, quelque trois mois après les pluies, ne saurait constituer, à notre avis, une cause d'erreur si l'on tient compte du fait que là où il y a des glossines, celles-ci persistent longtemps après les pluies en se confinant progressivement autour des points d'eau à mesure que la sécheresse avance.

II - AUTRES RECOLTEZ ENTOMOLOGIQUES ET ECTOPARASITES

Les Diptères hématophages, susceptibles de transmettre mécaniquement les Trypanosomiasés, sont très rares. Certains troupeaux, surtout ceux en stabulation dans des enclos villa-ois, sont piqués par des Stomoxyinae du genre Haematobia. Aucune espèce de Tabanidac n'a été capturée dans la savane, ni aux endroits encore quelque peu humides.

Parmi les autres Diptères d'intérêt vétérinaire, Musca sorbens, espèce voisine de la Mouche domestique, est abondante dans tous les troupeaux visités. Cette mouche est hôte intermédiaire de Thelazia rhodesi, un Nématode trouvé dans les yeux d'un grand nombre d'animaux examinés.

Les tiques infestent pratiquement tous les animaux. Le degré d'infestation est variable suivant les troupeaux consultés. Les espèces du genre Hyalomma prédominent nettement (Hyalomma rufipes, H. impeltatum, H. truncatum); cependant quelques spécimens de Boophilus ont été récoltés.

Chez quelques animaux, notamment les veaux, on note une Phtiriase due à des Anoploures du genre Linognathus. L'infestation est généralement peu accusée, sauf dans un cas exceptionnel, chez, un veau de robe fauve, parqué dans un enclos familial et entièrement couvert de poux et de lentes,

Citons enfin l'observation au niveau de certains thalwegs d'Hyménoptères du genre Pembex, à moeurs grégaires, qui peuvent sans doute piquer les animaux ou tout au moins les incommoder fortement.

III - MALADIES PARASITAIRES DES BOVINS

Avant d'aborder l'inventaire de ces maladies, il est important de préciser que celles-ci doivent faire l'objet d'une étude clinique attentive et d'analyses minutieuses en laboratoire.

Dans tous les villages visités, les éleveurs nous ont tous signalé l'importance que revêt, pour eux, une maladie désignée sous le vocable de Daaso. Ce terme est employé par la plupart des éleveurs, en Mauritanie comme au Sénégal, pour désigner une entité morbide qu'on rapporte à la Trypanosomiase. Je ne souscris pas à cette traduction du vocable Daaso par le mot Trypanosomiase. Il est avéré, en effet, que dans beaucoup de rapports, on mentionne la Trypanosomiase chez les Bovins, en se fiant d'avantage au dit vocable, avancé par les éleveurs eux-mêmes, qu'à des signes cliniques ou à des examens de laboratoire. Certaines régions réputées à forte enzootie trypanosomienne sont, après analyses, à caracté-

dérer comme indemnes de Trypanosomiase.

Le terme Daaso doit être entendu comme désignant un syndrome parasitaire, dû à des agents spécifiques divers, parmi lesquels les Trypanosome~ mais en certaines régions seulement et chez certains animaux.

Dans l'enquête faite à Sélibabi plusieurs dizaines d'animaux présentant des signes morbides ont fait l'objet de prélèvement de sang pour analyses. Les premiers résultats font apparaître l'absence de Trypanosomes, mais les analyses sont toujours en cours.

Sommairement il se dégage des enquêtes :

- 1/ L'absence (provisoirement) de Trypanosomiase. Sinon la rareté de cette maladie.
- 2/ La présence chez quelques animaux de Piroplasmés au sens large.
- 3/ La faible infestation des animaux par les Helminthes et les Coccidies, en comparaison avec ce qu'on observe habituellement dans les régions d'élevage au Sénégal. Les Strongles au sens large sont représentés par les genres Haemoncus, Trichostrongylus, Oesophagostomum, Cooperia et Bunostomum. Dans la famille des Rhabditidae on trouve le genre Strongyloides. Parmi les Cestodes une seule espèce : Moniezia benedeni. Enfin il y a principalement quatre espèces de Coccidies : Eimeria zurnii, E.cylindrica, E.auburnensis et E.bovis. Tous ces parasites du tractus digestif sont très rares chez les bovins adultes de la région de Sélibabi et plus fréquents chez les veaux, sans que l'infestation soit cependant massive. Les zoonoses helminthiques semblent très rares : l'inspection des viandes à la tuerie ne décèle que très exceptionnellement la ladrerie par larves de Taenia saginata.
- 4/ La fréquence du parasitisme oculaire par des Nématodes de l'espèce Thelazia rhodesi, présente à l'état larvaire ou au stade adulte. Les veaux sont encore plus souvent atteints que les adultes.
- 5/ L'incidence peu marquée des Mycoses. Quelques veaux présentent des lésions de Papillomatose au niveau de la tête. On trouve aussi, chez les veaux, mais beaucoup plus rarement, l'Actinomyose maxillaire.

En conclusion : Les maladies parasitaires, internes comme externes, ont une incidence moins marquée que dans les régions plus humides et a priori il semble plus facile d'en venir à bout. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la présente enquête se rapporte à la saison sèche. Dans nos régions, il y a, en hivernage, un parasitisme d'attaque assez sévère auquel les veaux paient un lourd tribut. Des actions sanitaires énergiques pendant la saison des pluies, complétées par d'autres, de moindre ampleur, en saison sèche pourraient en peu de temps juguler le parasitisme chez les Bovins de la région de Sélibabi.

IV - MALADIES BACTERIENNES ET VIRALES

La pratique de la vaccination, d'après ce qu'il m'a été donné de constater ou d'entendre, est bien établie. Mais des progrès sont nécessaires car nombre de maladies bactériennes ou virales ne sont pas encore éradiquées, faute des moyens d'une action permanente.

- 1/ Le Charbon survient de temps à autre dans certains élevages. Au cours de la tournée proprement dite aucun foyer n'a pu être observé.
- 2/ Une certaine maladie aiguë inquiète beaucoup. Plusieurs éleveurs m'ont signalé une affection qu'ils dénomment Buguvoeisis, à évolution foudroyante : l'animal, apparemment en très bon état un matin, peut mourir au cours de la journée, en présentant d'abord une claudication, puis des signes épileptiformes avec pédalage, mais sans jetage nasal ou buccal. Les observations se rapportent le plus souvent à la saison des pluies. Cliniquement, il s'agit sans doute d'une Rickettsiose aiguë due à Cowdria ruminantium. Le diagnostic expérimental de cette maladie est malaisée : il faut que les agents vétérinaires en place autopsient les animaux foudroyés, au plus tard deux heures après leur mort et fassent des frottis de méninges et d'endothélium vasculaire pour analyses en laboratoire. La lutte contre les tiques vectrices de cette maladie s'impose.
- 3/ Le Botulisme est signalé dans la région. J'ai pu observer directement par hasard un animal croquant des os de cadavre. L'administration d'anatoxine botulinique est tout à fait indiquée.
- 4/ La ~~Streptothricose~~, due à Dermatophilus congolensis n'a été que rarement observée. Les cas seraient nettement plus fréquents en hivernage.

5/ Selon les informations recueillis auprès des agents de l'élevage concernant les maladies épizootiques habituelles comme la Peste bovine et la Péripleurmonie, la pratique de la vaccination a rendu leur incidence négligeable. Il y aurait toutefois de temps à autre des foyers limités de Péripleurmonie. Les avortements semblent rares mais une étude spéciale de la Brucellose est tout indiquée car c'est une zoonose.

V - ALIMENTATION ET CARENCES MINERALES

Les carences minérales ne sont pas prises en considération, dans ce rapport préliminaire, sur la base de résultats d'analyses. Celles-ci seront faites ultérieurement à la suite d'une autre tournée dans la même région, en saison sèche plus avancée. Sans doute la situation n'est-elle pas différente de ce qui prévaut dans la région sahklienne au Sénégal : carences en Phosphore et Calcium, carences en certains oligo-éléments et déficit vitaminique important en fin de saison sèche.

Les pâturages de la région sont abondants et devraient permettre de mener un bon élevage extensif en apportant des améliorations. Cependant les problèmes posés par l'abreuvement des animaux devraient trouver une solution urgente. Il n'y a pas de forages ni assez de puits. En dehors des chaumes, l'agriculture n'apporte que très peu de nourriture aux animaux en plus des pâturages extensifs. Quelques rares sujets reçoivent certaines fois du son de Sorgho. La supplémentation minérale sous forme de pierres à lécher n'est pas pratiquée.

Les polycarences et les disettes de saison sèche ont très certainement une incidence sur la croissance des jeunes, l'engraissement des adultes, la fertilité des femelles et le croît du cheptel.

VI - AUTRES CONSIDERATIONS

De nombreux éleveurs, interrogés au sujet des fauves, ont reconnu l'action prédatrice de ceux-ci, principalement, les lions, sur leurs bêtes. Quoique les pertes subies du fait des animaux sauvages soient certainement minimales en comparaison avec toutes les autres causes de mortalité du cheptel, il faut malgré tout les éviter.

En conclusion : Il nous apparaît que la région de Sélibabi est très propice à l'élevage extensif bien que de nombreux problèmes s'y posent qui constituent actuellement une entrave. Ces problèmes sont d'ordre sanitaire (parasitisme et maladies infectieuses) et nutritionnel (carences, défaut d'abreuvement). Tout bien pesé, cette région ne saurait être qualifiée de malsaine pour l'élevage et il est possible d'améliorer considérablement la situation actuelle par des actions sanitaires et une zootechnie appropriées.